

<https://47.snuipp.fr/Animations-pedagogiques-le-manifeste>



Animations pédagogiques : le manifeste

- Métier -

Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2018

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le SNUipp-FSU, le Se-Unsa, le Sgen-CFDT et l'ANCP demandent ensemble que les 18 heures d'animations pédagogiques correspondent aux besoins du terrain.

Début avril, le ministère donnait consigne aux recteurs d'organiser les 18 heures d'animation pédagogique autour de deux objets uniques : « enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture » et « enseignement et apprentissage des mathématiques ».

Une instruction qui, pour le SNUipp-FSU, signait « une ambition au petit pied, qui consiste à sortir de vieilles recettes qui ne répondent pas aux difficultés bien actuelle de l'école. »



Aujourd'hui, c'est l'Association nationale des conseillers pédagogiques (ANCP), le Se-Unsa, le Sgen-CFDT et le SNUipp qui dans un manifeste, demandent ensemble que les contenus de la formation des enseignants des écoles ne soient pas réduits à ces seuls sujets et respectent les besoins du terrain.

Des contenus de qualité

Pour les quatre organisations, les conseillers pédagogiques, les formateurs « sont très attachés à ce que les professeurs des écoles bénéficient d'une formation de qualité qui leur permette d'amener tous les élèves à devenir des citoyens responsables et naturellement à maîtriser la langue et les mathématiques, mais ces recommandations faites aux recteurs vont à l'encontre de toute formation de qualité. »

Pour elles, une formation de qualité ne peut faire l'impasse sur la prise en compte des besoins identifiés par les équipes, redonner toute leur place aux projets d'école, susciter la confiance des personnels et couvrir tous les domaines du socle commun.

Des formateurs reconnus

Le texte dénonce également les conséquences désastreuses des recommandations ministérielles qui entraînent déjà la suppression de postes de conseillers pédagogiques spécialisés et la transformation par exemple de postes de formateurs TICE en formateurs mathématiques.

Il prévient que « les formateurs ne sont pas des variables d'ajustement », qu'ils doivent « avoir le temps d'exercer ce pourquoi ils sont destinés », sans que leurs fonctions « soient détournées de leur objectif alors qu'ils sont aujourd'hui plus souvent occupés à des tâches administratives, des tâches de secrétariat, qu'à la formation. »

Lire le manifeste :